

Volume 23, numéro 10

Le 17 mars 2016

## NOMINATION DE M<sup>ME</sup> STÉPHANIE POISSANT AU BUREAU DE DIRECTION

Conformément à ses Statuts et Règlement, le Bureau de direction a procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Stéphanie Poissant, directrice des ressources humaines au cégep de Saint-Laurent, au poste de première-vice présidente de l'ACCO. Dans les faits, ce poste était devenu vacant à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, récemment nommée directrice générale au cégep de Saint-Jérôme. Voici donc la composition actuelle de l'équipe du Bureau de direction :

Anne Milot, présidente

Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques et des communications au collège Ahuntsic

Stéphanie Poissant, première vice-présidente

Directrice des ressources humaines au cégep de Saint-Laurent

Maurice Lafleur, deuxième vice-président

Directeur adjoint des études au cégep Heritage

Sylvain Gallagher, trésorier

Directeur adjoint des études au collège de Maisonneuve

Sonia Pouliot, secrétaire

Coordonnatrice aux affaires étudiantes au cégep de Lévis-Lauzon

Line Pineau, présidente-directrice générale de l'ACCO

## PROGRESSION ANNUELLE DANS LES ÉCHELLES AU 1<sup>ER</sup> AVRIL

Si vous n'êtes pas au maximum de votre échelle salariale, sachez que l'article 30 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* vous accorde une augmentation de 4 % de votre traitement, sans toutefois dépasser le taux maximum applicable à votre échelle. À noter, que le cadre doit être en poste depuis plus de quatre (4) mois au 1<sup>er</sup> avril pour avoir droit à cette progression de salaire.

## RAPPEL : PRIME POUR SCOLARITÉ

Si vous êtes titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat et êtes au maximum de votre échelle salariale depuis au moins une année, sachez que vous pouvez bénéficier d'un ajustement salarial au regard des modalités suivantes :

Une majoration de traitement de 2,5 % aux détenteurs de maîtrise et de 5 % aux détenteurs de doctorat.

À noter que cette majoration fait partie du traitement cotisable au régime de retraite.

## UN DOCTORAT PROFESSIONNEL EN ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION VOUS INTÉRESSE?

La possibilité de poursuivre vos études supérieures malgré un emploi du temps chargé peut s'avérer possible. À cet égard, deux universités ont communiqué avec nous afin que nous vous fassions part de leur offre de doctorat professionnel. Voici donc des liens vous permettant d'obtenir des informations pertinentes à propos de ces programmes :

[Doctorat professionnel - Université de Sherbrooke](#)

[Doctorat professionnel - Université de Montréal - Bulletin d'information](#)

## UN PREMIER RENDEZ-VOUS ANNONCÉ POUR LES CADRES DE COORDINATION ET DE GÉRANCE DES RESSOURCES HUMAINES

À l'occasion de la semaine dédiée aux ressources humaines, l'ACCQ est très heureuse de proposer un premier rendez-vous organisé spécifiquement pour les cadres de coordination et de gérance en ressources humaines. Dans les faits, devant l'intérêt significatif manifesté au regard du sondage réalisé en janvier dernier, le comité organisateur a préparé une session permettant à la fois de vous outiller en matière de développement professionnel, tout en favorisant les échanges et le réseautage.

Thème : [\*Travaillons ensemble pour un climat de travail sain\*](#)

Date : *Vendredi 29 avril 2016*

Endroit : *Best Western Universel de Drummondville*

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!

Pour consulter le calendrier des différentes activités de développement professionnel offertes ce printemps, nous vous invitons à consulter l'onglet [Inscription en ligne](#) de notre site Internet.